

Secrétariat général de la Communauté du Pacifique

Consultation informelle avec les Directeurs des pêches
(4 juin 2012, Nouméa, Nouvelle-Calédonie)

Document de travail 3

Original: Anglais

Accroître la participation des Océaniens à l'évaluation des stocks océaniques

Programme Pêche hauturière
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique
Nouméa, Nouvelle-Calédonie

www.spc.int/oceanfish



Consultation informelle des Directeurs des pêches – 4 juin 2012

Secrétariat général de la Communauté du Pacifique
BP D5 • 98848 Nouméa Cedex • Nouvelle-Calédonie
Tél : +687 262000 • Fax : +687 263818 • www.spc.int

Secretariat of the Pacific Community
BP D5 • 98848 Noumea Cedex • New Caledonia
Tel: +687 262000 • Fax: +687 263818 • www.spc.int

Accroître la participation des Océaniens à l'évaluation des stocks océaniques

Objet

1. Le présent document a pour objet de :
 - répondre aux préoccupations exprimées lors de précédentes Conférences des Directeurs des pêches ainsi que dans l'évaluation indépendante de la Division ressources marines, réalisée en 2009, quant au fait que les Océaniens ne sont pas associés aux travaux d'évaluation des stocks halieutiques océaniques ;
 - informer les Directeurs des pêches qu'en raison du gel d'un poste clé en 2011, le Programme pêche hauturière a été contraint d'annuler et/ou de reporter d'importantes actions de renforcement des capacités, initialement prévues pour 2012 ;
 - présenter différentes modalités d'intervention en vue du renforcement des capacités dans ce domaine ; et,
 - inviter les Directeurs des pêches à approuver une proposition de projet sur quatre ans, en vue de sa présentation au CRGA et à des bailleurs de fonds potentiels, qui vise à : 1) développer les connaissances des agents des services des pêches des pays insulaires océaniques en matière d'évaluation des stocks régionaux ; et, 2) créer des filières pour ceux d'entre eux qui souhaiteraient faire carrière dans ce domaine.

Introduction

2. Le fait que les agents des services des pêches océaniques ne participent pas aux évaluations des stocks océaniques est jugé préoccupant ; la question a été soulevée pendant de précédentes Conférences des Directeurs des pêches, tandis que l'évaluation indépendante de la Division ressources marines en faisait état en 2006 ; cette préoccupation est partagée par les agents du Programme pêche hauturière.
3. Dans l'optique de faire évoluer la situation, le Programme pêche hauturière a commencé par proposer aux agents des services des pêches des États et Territoires insulaires océaniques des ateliers de formation sur la lecture et l'interprétation des résultats d'évaluations des stocks régionaux. Ces ateliers ont été étayés par des stages en détachement de courte durée à la CPS, où les agents du Programme pêche hauturière ont travaillé en collaboration avec les agents des services des pêches océaniques sur des problèmes d'intérêt pour leur pays. Ces formations interactives étaient une étape nécessaire visant à favoriser le développement des capacités d'évaluation des stocks dans les États et Territoires insulaires océaniques.
4. Malheureusement, la CPS a dû faire face, en 2011, à une réduction inattendue des fonds alloués aux programmes, ce qui s'est traduit par la perte de l'un des deux postes de chargés de recherche halieutique (nationaux) (dont les attributions incluaient les actions de renforcement des capacités d'évaluation des stocks). La diminution des ressources a conduit à l'annulation des ateliers d'évaluation des stocks prévus en 2012, et entraîné des retards dans la programmation des stages en détachement de brève durée.
5. Ce document présente une proposition en vue de la mise en place de programmes de formation visant à développer les connaissances des agents des services des pêches des États et Territoires insulaires océaniques en matière d'évaluation des stocks régionaux, et à accroître leur participation à l'élaboration de complexes évaluations quantitatives des stocks.¹ Cette proposition suppose de rétablir le poste de chargé de recherche halieutique (national), de lui confier le renforcement des capacités, et de lui allouer des moyens de suivi et d'évaluation permettant de suivre le parcours des stagiaires, et de coordonner la communication avec les différents organismes bailleurs de fonds susceptibles de financer la proposition. Plusieurs modalités d'intervention sont envisagées pour le renforcement des capacités (voir le résumé des activités proposées à l'Annexe I).

¹ Cette proposition ne couvre pas les ateliers de formation et les stages en détachement concernant la collecte et la gestion des données ; ces activités relèvent des deux sections responsables des données au sein du Programme pêche hauturière, qui disposent actuellement de moyens suffisants.

6. La suite du document passe brièvement en revue les modalités d'intervention proposées en vue du renforcement des capacités, précise le volume probable des financements nécessaires à la mise en œuvre de ces initiatives, définit les résultats escomptés, et recense les quelques risques qui pourraient être rencontrés.

Ateliers de formation à l'évaluation des stocks

7. Des ateliers d'évaluation des stocks ont été proposés dès 2006, leur financement étant assuré par des sources très diverses au fil des années. Les ateliers visent à « *développer l'aptitude des agents des pêches des États et Territoires insulaires océaniques à : 1) comprendre les évaluations des stocks régionaux, en interpréter les données, et les communiquer aux gestionnaires des services des pêches des États et Territoires insulaires océaniques ; et, 2) participer pleinement et utilement aux travaux de la Commission et des réunions connexes de son Comité scientifique* ».
8. Les ateliers ont atteint les objectifs visés à tous les égards. Ainsi, des agents qui y ont participé occupent désormais des postes de responsabilité (de coordonnateur, par exemple) au sein du Comité scientifique de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (CPPOC), ou ont poursuivi leurs études. Les ateliers ont acquis une telle popularité que de nombreux États et Territoires insulaires océaniques — et même des pays non membres de la CPS — ont financé par eux-mêmes la participation d'agents de leur service des pêches. Ces ateliers n'ont cependant pas pour objet de dispenser une formation à la réalisation des évaluations elles-mêmes.
9. Ces ateliers sont utiles pour les agents des services des pêches des États et Territoires insulaires océaniques désireux de réaliser des travaux complémentaires d'évaluation des stocks, comme à ceux qui privilégient une carrière dans la gestion des pêches ou l'application de la législation halieutique, mais souhaitent avoir une compréhension globale des évaluations des stocks régionaux.
10. Deux ateliers ont été proposés, le premier sur les principes fondamentaux qui sous-tendent l'évaluation des stocks, tandis que le second aborde des aspects plus pointus des évaluations régionales (par exemple les principales hypothèses et faiblesses). La performance de chaque participant a fait l'objet d'un suivi reposant sur des contrôles notés et, certaines années, des exercices ont été proposés en ligne pour que les participants puissent actualiser leurs connaissances tout au long de l'année. Les ateliers ont jusqu'ici été programmés quelques semaines avant la réunion du Comité scientifique de la CPPOC afin de faciliter la participation des pays membres aux travaux de cette assemblée.
11. Deux difficultés ont été rencontrées dans l'organisation de ces ateliers : 1) la recherche de financements : il a souvent été nécessaire de solliciter plusieurs bailleurs de fonds pour financer la participation de tous les pays membres de la CPS. Les agents de la CPS ont consacré un temps considérable à l'élaboration de demandes de financement et à la rédaction des rapports adressés aux bailleurs après la tenue des ateliers ; 2) l'élaboration des supports de formation : d'importantes ressources devaient être mobilisées chaque année pour mettre à jour les supports de formation, et y rendre compte des dernières évaluations des stocks, mais le temps a souvent manqué pour s'intéresser à la façon de présenter ces outils didactiques.
12. Il est regrettable que le gel de l'un des postes de chargés de recherche halieutique (nationaux), depuis le milieu de l'année 2011, ait contraint à l'annulation de ces ateliers en 2012. Si des fonds peuvent être mobilisés aux fins de cette proposition, il est suggéré de procéder comme suit :
 - la supervision des ateliers sera assurée par le premier chargé de recherche halieutique (national) (renforcement des capacités), avec une forte contribution du second et des autres agents du Programme pêche hauturière ;
 - les fonds alloués aux missions de consultants serviront au recrutement d'un formateur spécialisé qui contribuera à la refonte des outils de formation et de la structure des ateliers ; et,
 - des modules d'exercice seront mis au point en ligne, avec la collaboration d'un consultant spécialisé, pour permettre la poursuite des travaux tout au long de l'année.

Ateliers de formation à l'analyse des données

13. Alors que les ateliers sur l'évaluation des stocks ont surtout pour objectif de favoriser une meilleure compréhension de cette question, les ateliers sur l'analyse des données offrent une formation pratique aux nouveaux outils et techniques.
14. Il faut impérativement que les participants aux ateliers d'analyse des données soient en mesure d'appliquer régulièrement leurs nouvelles compétences dans leur cadre professionnel. C'est pourquoi ces ateliers doivent être réservés aux agents des services des pêches océaniques désireux de continuer à travailler dans le domaine de l'évaluation des stocks, à l'exclusion de ceux qui s'intéressent plutôt à d'autres aspects de la pêche.
15. Il est prévu de confier la conduite de ces ateliers principalement à des consultants en statistique indépendants (par exemple des professeurs d'université), qui s'appuieront toutefois sur des exemples en rapport avec les ressources hauturières de la région. Les participants travailleront essentiellement avec R, un logiciel statistique gratuit qui se trouve être le plus utilisé dans le monde, y compris par tous les chercheurs en modélisation et en évaluation des stocks du Programme pêche hauturière.²
16. Nous proposons de présélectionner les candidats pour pouvoir élaborer des supports pédagogiques d'un niveau approprié. Selon la demande, nous envisageons d'organiser des ateliers dans les domaines suivants : a) introduction à la statistique ; b) analyse des données halieutiques (par exemple les modèles linéaires) ; et, c) introduction à l'évaluation des stocks (probablement pas avant la troisième année de formation). Des exercices seront mis au point pour la totalité de l'année.

Stages en détachement de courte durée

17. À l'origine, ces stages étaient effectués dans le cadre de l'élaboration de rapports nationaux sur l'état des stocks de thonidés, et donnaient à un agent du service des pêches d'un État ou Territoire de la région la possibilité de travailler sur différents aspects de ces rapports en étroite collaboration avec les agents du Programme pêche hauturière. Les modalités de collaboration avec les pays membres permettent aujourd'hui d'aborder pendant ces stages toute question mineure, mais d'intérêt national, à condition qu'elle puisse être réglée dans le temps disponible.
18. Du fait de leur brièveté, ces stages n'offrent guère la possibilité d'assimiler de nouveaux concepts ou méthodologies (par exemple de nouveaux logiciels), mais donnent cependant à l'agent concerné l'occasion d'appliquer ses nouvelles compétences, et d'avoir un retour d'information personnalisé dans un contexte de collaboration professionnelle. Ces stages permettent de construire des relations, et d'acquérir une plus grande maîtrise de la communication et de l'élaboration de questions scientifiques. Comme les ateliers d'évaluation des stocks, ils contribuent à développer l'aptitude à l'analyse/recherche scientifique, que l'agent des pêches concerné ait ou non l'intention de travailler à l'analyse quantitative des données halieutiques.

² www.r-project.org

Stage en détachement de longue durée

19. Il est d'autant plus facile d'acquérir des compétences que l'on a la possibilité de les appliquer fréquemment. À la différence des stages de courte durée, les détachements prolongés (par exemple de six mois) permettent de consolider les nouveaux acquis. Les stages de longue durée devraient être réservés aux agents des États et Territoires insulaires océaniques qui souhaitent se spécialiser dans l'évaluation des stocks, à l'exclusion de ceux qui sont plutôt intéressés par d'autres aspects de la pêche. Comme le temps le permet, les agents détachés pour des périodes plus longues peuvent s'attendre à travailler sur de grands projets, probablement de portée régionale, et à se former à l'exploitation des outils logiciels utilisés dans le cadre du Programme pêche hauturière. Un détachement de ce type serait très probablement couronné par la rédaction d'un article scientifique ou d'un document présenté au Comité scientifique de la CPPOC.
20. Les Océaniques visés ici relèveraient d'au moins deux catégories :
- des agents des services des pêches déjà en poste, qui seraient libérés³ de leurs fonctions pour six mois ; ou,
 - de jeunes diplômé(e)s, de premier ou deuxième cycle universitaire, qui suivent une formation spécialisée, ayant pour objectif d'occuper un poste dans un service national des pêches ou une organisation régionale.

Appui aux étudiants de deuxième cycle universitaire

21. Certaines compétences en évaluation des stocks et analyse des données peuvent être imparties durant les ateliers et les stages en détachement visés ci-dessus, mais la maîtrise requise à un poste spécialisé à temps plein passe par l'achèvement d'études de deuxième cycle universitaire.⁴ Ces études permettent de s'immerger dans l'acquisition de nouvelles compétences et techniques au moyen d'une combinaison de cours théoriques et de travaux de recherche, sans omettre la collaboration avec d'autres étudiants et l'apprentissage mutuel. C'est un engagement majeur, sur le plan tant personnel que financier, mais il est porteur d'avantages à long terme pour la région.
22. Les Océaniques présentant les qualifications requises peuvent solliciter des bourses au titre de nombreux programmes bilatéraux proposés par des pays donateurs. Dans notre expérience, les étudiants de deuxième cycle universitaire ayant un bon niveau peuvent aisément trouver des financements en vue de projets de recherche halieutique ; ainsi, les directeurs d'études potentiels ont généralement des fonds et des projets pour lesquels ils recherchent activement la collaboration de diplômés de ce type.
23. Notre proposition n'a pas pour objet de donner à la CPS un rôle direct dans la recherche de financements pour des études de deuxième cycle universitaire ; son rôle serait plutôt d'apporter un soutien tel que :
- des recommandations auprès d'écoles ou de conseillers spécifiques correspondant aux études visées par les étudiants ;
 - un rôle consultatif, formel ou informel, dans le cadre de comités de supervision ; et,
 - des financements en vue de l'organisation de visites d'étude à la CPS.
24. Dans notre expérience, les liens que les étudiants de deuxième cycle peuvent entretenir avec des spécialistes en activité sont inestimables. Ils ont ainsi des retours d'information sur leurs thèmes de recherche, ce qui leur permet de rester alignés sur les besoins actuels de la région. Ils nouent ainsi des relations professionnelles qui trouvent leur utilité une fois leurs études achevées. Par ailleurs, il est essentiel de tisser et de maintenir des contacts professionnels dans la région, car les spécialistes d'analyse quantitative des ressources halieutiques sont très recherchés dans le monde !

³ Il faudra notamment déterminer s'il s'agirait d'affectations rémunérées auprès de la CPS, dans le cadre de congés pris par l'agent concerné, ou de détachements durant lesquels l'agent conserverait son salaire dans son pays d'origine, la CPS ne versant que son indemnité journalière de subsistance.

⁴ Les agents spécialisés en évaluation des stocks au sein du Programme pêche hauturière sont titulaires d'un doctorat dans le domaine, ou d'une maîtrise, assortie d'une expérience professionnelle de cinq ans ou plus.

Résultats escomptés

25. Les activités proposées ont essentiellement un double objectif : « *accroître la participation des Océaniens à l'évaluation quantitative des ressources halieutiques océanique* », et « *favoriser une meilleure compréhension de l'évaluation des stocks et de l'analyse des données de la part des personnes qui ne travaillent pas directement dans ce domaine* ». Plusieurs indicateurs pourraient être évalués à la fin du projet, notamment :⁵

- le nombre de participants ayant des attributions officielles au sein du Comité scientifique de la CPPOC,
- le nombre de participants occupant des postes d'analyste dans les services nationaux (pas seulement dans le domaine des pêches),
- le nombre de participants poursuivant des études de premier ou deuxième cycle universitaire,
- le nombre de participants occupant des postes d'évaluation des stocks et d'analyse des données au sein du Programme pêche hauturière.

26. Nous proposons d'allouer des ressources dédiées au suivi et à l'évaluation des retombées des actions proposées de renforcement des capacités. Il s'agirait principalement de : a) recueillir des informations détaillées sur tous les participants ; b) assurer un suivi annuel de l'évolution de leur carrière ; et, c) conduire des entretiens avec l'ensemble des participants en vue d'établir l'utilité de la formation et son rôle dans leurs orientations de carrière. Les travaux comprendraient aussi l'élaboration de demandes de financement et de rapports sur le projet. Les données statistiques collectées dans ce cadre seraient ventilées par sexe.

Risques pesant sur le résultats escomptés

27. Ce programme de renforcement des capacités ne donnera les résultats visés que s'il remporte l'adhésion des participants, ainsi que des services des pêches dont ils relèvent. Le tableau ci-après récapitule les principaux risques que ce projet pourrait comporter, et présente des solutions possibles.

Risque	Problème	Mesure d'atténuation
Impossibilité de participer au programme	Les services des pêches ont généralement des effectifs restreints, la plupart des agents assumant de multiples fonctions. Les agents remplissant les critères requis pourraient ne pas être libérés pour suivre des formations.	Obtenir l'adhésion de principe des Directeurs des pêches et du CRGA pour le projet.
Impossibilité d'appliquer les nouvelles compétences	Pour les raisons mentionnées ci-dessus, les occasions d'effectuer des analyses scientifiques et d'appliquer les compétences acquises pourraient être limitées.	Offrir des modules d'exercice en ligne que les participants peuvent faire à domicile pour se maintenir à niveau.
Réorientation de carrière	Les jeunes changent souvent d'emploi ou se réorientent.	La possibilité de participer à des programmes de renforcement des capacités devrait contribuer à les inciter à demeurer dans le secteur de la pêche.
Départ des agents formés (qui quittent le pays ou le secteur de la pêche)	Les chercheurs spécialisés en évaluation des stocks halieutiques sont en très forte demande dans le monde, et d'autres services publics, voire le secteur privé, pourraient les solliciter du fait de leurs compétences en analyse quantitative.	Compte tenu de la valeur croissante des ressources halieutiques, les possibilités d'emploi à des postes de recherche devraient se multiplier, si tant est que les services des pêches offrent des niveaux de rémunération compétitifs.

⁵ Il convient de noter que les résultats escomptés interviendront, pour beaucoup, sur des périodes de plus de quatre ans.

28. Pendant toute la durée du projet, les activités de suivi et d'évaluation que nous proposons d'engager nous permettront de maintenir un contact étroit avec tous les stagiaires, ainsi qu'avec les délégués du Comité scientifique de la CPPOC (qui n'auraient pas participé aux formations). Nous serons dès lors en mesure d'évaluer les différents facteurs contribuant à la réussite du projet.

Budget

29. Un budget sur quatre ans est présenté aux fins des activités proposées à l'Annexe II, tandis que le budget global est résumé ci-dessous. Le budget total, qui couvre le temps de travail du personnel, les coûts liés à la participation des stagiaires, les missions de consultants et le matériel, s'établit à 1,88 million d'UCOM sur quatre ans (soit 2 millions de dollars australiens). Des fonds en vue de détachements de courte durée sont d'ores et déjà disponibles dans le cadre du projet de Soutien scientifique à la gestion des pêcheries côtières et hauturières dans la région océanique (SciCOFish) pour la période 2012–2013.

Poste	UCOM
Personnel de la CPS	570 000
Ateliers d'évaluation des stocks	393 000
Ateliers d'analyse des données	296 000
Stages en détachement à court terme	80 000
Stages en détachement de longue durée	360 000
Visites d'étude	40 000
Matériel	17 500
<i>Sous-total</i>	<i>1 756 500</i>
Frais de gestion des projets par la CPS @ 7 %	122 955
TOTAL	1 879 455
Moyenne annuelle	469 864

30. Aucun bailleur particulier n'a encore été pressenti en vue de cette proposition ; il est toutefois envisageable de rattacher celle-ci à des problématiques nouvelles et d'actualité, telles que l'application du principe de précaution dans le secteur de la pêche (par exemple les points de référence) et l'action climatique. Même s'il est souhaitable de faire financer ce type de projet par un seul et unique bailleur, il est probable que différentes sources de financement devront être sollicitées, ce qui augmentera les coûts prévus ci-dessus au titre de l'élaboration des rapports.

Conclusions

31. Les Directeurs des pêches sont invités à :

- réitérer l'importance et la forte priorité accordée au renforcement des capacités et à la formation à l'évaluation des stocks halieutiques océaniques ;
- noter que la perte d'un poste de chargé de recherche halieutique (national), par suite de la baisse des financements alloués au programme, a contraint le Programme pêche hauturière à annuler les ateliers de formation à l'évaluation des stocks prévus en 2012, et à reporter des détachements de courte durée déjà programmés ;
- recommander à la CPS de rechercher un appui en vue du financement des activités proposées ; et,
- donner des instructions à la CPS sur les activités à privilégier pour le cas où les financements nécessaires ne pourraient être mobilisés en totalité.

Annexe I : Résumé des modalités d'intervention pour le renforcement des capacités

Modalité	Objectif	Volume annuel	Ressources requises
Ateliers de formation à l'évaluation des stocks	Favoriser une meilleure compréhension des notions d'évaluation des stocks et de l'interprétation des résultats des modèles. Aider les agents des services des pêches des États et Territoires insulaires océaniques à poser les bonnes questions scientifiques, et à tenir compte des résultats des évaluations des stocks régionaux dans les processus nationaux de gestion des pêches.	Deux ateliers d'une semaine, avec dix participants chaque fois.	<ul style="list-style-type: none"> - Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance des participants - Deux agents chargés de l'élaboration des supports pédagogiques - Recrutement d'un consultant chargé d'adapter les supports de formation aux méthodes d'enseignement actuelles - Recrutement d'un consultant pour mettre en ligne les exercices de mise à niveau - Soutien administratif pour la recherche de financements auprès des bailleurs, l'organisation des voyages et la préparation des rapports aux donateurs en fin de projet
Ateliers de formation à l'analyse des données	Inculquer des connaissances et une pratique élémentaires de la statistique, en se fondant sur les progiciels statistiques communément utilisés, pour permettre aux agents des services des pêches des États et Territoires insulaires océaniques intéressés par la question de procéder à des analyses statistiques des données sur la pêche.	Un ou deux ateliers de courte durée (deux ou trois jours) organisés chaque année au profit de six à huit participants.	<ul style="list-style-type: none"> - Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance des participants - Recrutement d'un consultant chargé d'animer les ateliers - Un membre du personnel chargé de travailler avec le consultant à l'élaboration de supports de formation (exemples de travail) ayant un intérêt direct pour les participants

Annexe I : Résumé des modalités d'intervention pour le renforcement des capacités (suite)

Modalité	Objectif	Volume annuel	Ressources requises
Stages en détachement à court terme	Acquérir une bonne compréhension de la réflexion et des étapes techniques entrant dans l'analyse d'une question spécifique. L'accent sera mis sur la démarche scientifique et sur la rédaction. Les travaux reposeront sur les outils d'analyse dont dispose le stagiaire, car la brièveté du détachement ne permet pas d'assimiler de nouveaux outils.	Trois stages de deux semaines.	<ul style="list-style-type: none"> - Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance des participants - Un membre du personnel chargé de travailler avec les participants
Stages en détachement de longue durée	Acquérir de nouvelles techniques d'analyse ou d'évaluation des stocks au fil de travaux d'analyse de grande envergure (régionale).	Deux stages de six mois.	<ul style="list-style-type: none"> - Coûts de participation – voyage, salaire ? - Un membre du personnel chargé de travailler avec les participants
Soutien consultatif aux étudiants diplômés	Les études universitaires sont le moyen de choix pour apprendre et développer de nouvelles compétences d'analyse et d'évaluation ; elles permettent notamment d'appliquer ces techniques sur des périodes prolongées. L'implication du Programme pêche hauturière viserait à prodiguer des conseils et à favoriser des mises en relation pour identifier les meilleurs cycles d'études, puis à tenir un rôle de conseil, formel ou informel, auprès de l'étudiant tout au long de ses études.	Deux étudiants par an, mais cette activité pourrait être combinée avec les stages de courte ou longue durée mentionnés ci-dessus.	<ul style="list-style-type: none"> - La recherche de financements incomberait aux étudiants, avec l'aide de la CPS s'il y a lieu - Des fonds seraient disponibles en vue de visites d'étude auprès de la CPS - Ce soutien consultatif pourrait être apporté par différents agents du Programme pêche hauturière, selon le domaine de recherche

Annexe II : Proposition de budget sur quatre ans

Poste	Coût en UCOM				TOTAL
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	
Personnel CPS					
Chargé de recherche halieutique (national) (renforcement des capacités)	120 000	120 000	120 000	120 000	480 000
Suivi et évaluation	25 000	20 000	20 000	25 000	90 000
<i>Sous-total</i>	<i>145 000</i>	<i>140 000</i>	<i>140 000</i>	<i>145 000</i>	<i>570 000</i>
Ateliers d'évaluation des stocks					
Coûts de participation	90 000	90 000	90 000	90 000	360 000
Recrutement de consultants : enseignement et site en ligne	15 000	6 000	6 000	6 000	33 000
<i>Sous-total</i>	<i>105 000</i>	<i>96 000</i>	<i>96 000</i>	<i>96 000</i>	<i>393 000</i>
Ateliers d'analyse des données					
Coûts de participation	60 000	60 000	60 000	60 000	240 000
Recrutement d'un consultant en statistique	20 000	12 000	12 000	12 000	56 000
<i>Sous-total</i>	<i>80 000</i>	<i>72 000</i>	<i>72 000</i>	<i>72 000</i>	<i>296 000</i>
Stages en détachement à court terme					
Coûts de participation	20 000	20 000	20 000	20 000	80 000
<i>Sous-total</i>	<i>20 000</i>	<i>20 000</i>	<i>20 000</i>	<i>20 000</i>	<i>80 000</i>
Stages en détachement de longue durée					
Coûts de participation	90 000	90 000	90 000	90 000	360 000
<i>Sous-total</i>	<i>90 000</i>	<i>90 000</i>	<i>90 000</i>	<i>90 000</i>	<i>360 000</i>
Soutien aux étudiants diplômés					
Visites d'étude	10 000	10 000	10 000	10 000	40 000
<i>Sous-total</i>	<i>10 000</i>	<i>10 000</i>	<i>10 000</i>	<i>10 000</i>	<i>40 000</i>
Matériel (informatique et impression)					
Matériel	10 000	2 500	2 500	2 500	17 500
<i>Sous-total</i>	<i>10 000</i>	<i>2 500</i>	<i>2 500</i>	<i>2 500</i>	<i>17 500</i>
<i>Sous-total – Frais de fonctionnement</i>	<i>460 000</i>	<i>430 500</i>	<i>430 500</i>	<i>435 500</i>	<i>1 756 500</i>
Frais de gestion des projets par la CPS @ 7 %	32 200	30 135	30 135	30 485	122 955
Total	492 200	460 635	460 635	465 985	1 879 455